

distribuées parmi les dames présentes. L'expérience faite sur les rosiers n'a pas réussi, M. Herbert alléguant qu'il ne les possédait que depuis une demi-heure, et qu'il n'avait pas eu conséquemment le temps de les préparer.—*Observer.*

NE LAISSEZ PAS PERDRE LES FEUILLES MORTES.

Si chaque horticulteur réfléchissait un moment sur la nature des feuilles tombées, qui contiennent, non-seulement des matières végétales, mais encore des sels terreux, de la chaux, de la potasse, etc., nécessaires à la crue de la saison suivante, et cela aussi, exactement dans la proportion requise par tout arbre ou toute plante d'où elles tombent; bien plus, s'il considérait que c'est précisément de cette manière, par la décomposition des feuilles tombées, que la nature enrichit le sol, d'année en année, dans ses grandes forêts, il lui serait impossible de souffrir que ces feuilles fussent emportées par tout vent qui soufflerait, et conséquemment entièrement perdues pour lui. Un sage horticulteur recueillera diligemment, de semaine en semaine, les feuilles qui tombent sous chaque arbre, et en les enfouissant il fera qu'elles se décomposeront et enrichiront le sol, et il procurera ainsi de la manière la moins coûteuse possible, de la nourriture à l'arbre. Dans certains vignobles de France, on tient les vignes dans le meilleur état en se contentant d'enterrer à leur pied les sarments qu'on en coupe, ou les feuilles qui en tombent, à la fin de l'automne.—*Horticulturist.*

ÉLÉMENTS DE L'ART AGRICOLE.

CHAPITRE XLIII.

Récapitulation du Foin, du Fourrage et du Grain.

Q. Combien de foin aurez-vous dans l'assolement de six années ?

R. Dans l'assolement de six années on aura, bon an mal an, 3000 bottes de foin.

Q. Combien aurez-vous de paille de blé ?

R. La paille de blé donnera 30 voies ou charretées, équivalant 1500 bottes.

Q. Combien aurez-vous de paille de pois ou peza ?

R. On aura 10 voies de paille de pois ou peza ; 500 bottes.

Q. Combien aurez-vous de paille d'orge ?

R. On aura 10 voies de paille d'orge ; 500 bottes.

Q. Combien aurez-vous de paille d'avoine ?

R. On aura 10 voies de paille d'avoine ; 500 bottes.

En tout 3000 bottes de foin et 3000 bottes de fourrage.

Q. Quel poids donnez-vous à ces bottes ?

R. Une botte de foin ou de fourrage est prise ici comme la cinquantième partie d'une charge de cheval ou 16 livres avoir-du-poids.

Q. Combien aurez-vous de blé sur quinze arpens ?

R. Année commune, on peut avoir en blé 150 minots.

Q. Combien aurez-vous de pois sur cinq arpens ?

R. On peut avoir en pois 100 minots.

Q. Combien aurez-vous d'avoine sur cinq arpens ?

R. On peut avoir en avoine 150 minots.

Q. Combien aurez-vous d'orge sur cinq arpens ?

R. On peut avoir en orge 100 minots.

Donnant un total de cinq cents minots de grain.

Q. Tous les produits dont nous venons de parler peuvent-ils donner plus ou moins que le total que vous avez établi ?

R. Tous les produits dont nous venons de parler peuvent donner plus ou moins ; on peut récolter moitié plus, et ne pas récolter la semence, suivant les années favorables ou défavorables à la culture des champs. L'homme sème ; mais à Dieu de faire croître. En tout il faut bénir sa sainte volonté.

Q. Pourquoi conseillez-vous de cultiver une si grande variété de produits ?

R. On doit cultiver une grande variété de produits, parce qu'il est rare que tous les produits manquent la même année ; or la variété fait que la perte chez les uns est compensée par le bon rapport chez les autres.

Q. N'y a-t-il pas une autre raison pour cultiver une grande variété de produits ?

R. On doit considérer que la variété des productions divise l'ouvrage, qui vient non en une semaine, mais suivant les saisons. Cultivant ainsi, on n'est jamais accablé d'ouvrage dans un temps, pour n'avoir rien à faire ensuite. C'est ce qui arrive à celui qui ne cultive que trois ou quatre produits.

(Fin de la Culture des Grains.)

CHAPITRE XLIV.

Des Animaux de la Ferme, et de leur Vente.

Q. Veuillez dire combien d'animaux doit avoir un cultivateur ayant une ferme dans les conditions de celle dont vous venez de parler ?

R. Il n'est pas possible de déterminer d'une manière juste, le nombre d'animaux qu'un cultivateur doit avoir sur une ferme cultivée rationnellement. Ce nombre peut varier beaucoup, suivant les années d'abondance ou de disette. Il n'est jamais avantageux de garder plus d'animaux que ceux qu'on peut bien nourrir pendant toute l'année. Un animal bien tenu en vaut plusieurs chétifs.

Q. Établisons une année commune pour les animaux, comme nous l'avons fait pour les grains et les fourrages, et plaçons les animaux ?

R. Dans une année commune on placera sur une ferme de quatre-vingt-dix arpens, une jument poulinière, un cheval de cinq ans, un poulain de trois ans, un poulain d'un an,

six vaches laitières, un jeune bœuf, une jeune taure de trois ans, un autre couple de deux ans, un autre couple d'un an, douze brebis, une truie et trois cochons d'un an, autant de l'année, pour remplacer ces derniers à l'automne.

Q. Combien d'animaux avez-vous placés ?

R. Nous avons placé 36 bêtes de tenue,

plus les jeunes agneaux.

Q. Il semble difficile de parquer 36 bêtes sur 30 arpens de parc ?

R. Il faut remarquer que les huit cochons ne vont presque pas au parc, que les douze brebis ne comptent que pour deux têtes de gros animaux, ce qui réduit le nombre de beaucoup.

Q. Veuillez faire l'abstraction des pertes accidentelles des animaux ?

R. Il n'y a pas de calcul à faire pour établir les pertes accidentelles des animaux dans une année commune. Les pertes proviennent très souvent du dépérissement graduel des animaux, du mauvais traitement, du manque d'ombre dans les parcs, du manque d'eau, etc. Tout animal mort parce qu'il a manqué des secours que nous venons d'énumérer, n'est pas mort accidentellement ; mais il a été tué par la paresse ou l'incurie du propriétaire. Les véritables accidents sont les morts subites, les maladies sans ressource, la foudre, le feu, l'inondation ; enfin ce sont ceux venant de la main de Dieu, qui veut que l'homme sache se souvenir de sa faiblesse ; ce dernier doit donc toujours espérer légitimement lorsqu'il a fait son devoir.

Q. On remarque que vous n'avez pas gardé de mâles pour l'accouplement des animaux ?

R. Il est vrai que nous n'avons pas gardé de mâles pour l'accouplement des animaux ; ces animaux devant être de premier choix, et d'un grand prix, nous pensons qu'un propriétaire qui n'a qu'une ferme, ne peut facilement les entretenir. Il vaut mieux louer les meilleurs mâles, au temps de l'accouplement, que de chercher à en garder de races dégénérées. Celui qui cultivera sa terre avec soin prospérera promptement, alors il sera en état d'avoir ses troupeaux complets.

Q. Ne trouverez-vous pas un grand inconvénient à louer ainsi les mâles des troupeaux voisins pour l'accouplement ?

R. Il n'y a pas d'inconvénient à louer les mâles des troupeaux voisins pour l'accouplement. Le croisement des races est toujours avantageux s'il est fait judicieusement. Quant au louage par lui-même, il n'est pas une journée, une heure, où le laboureur n'ait à demander le secours du louage, d'une manière ou d'une autre. Le louage pris largement est le grand avantage de la société ; c'est la base du commerce.

Q. Comment doit-on procéder à la vente des animaux ?

R. On pourra vendre tous les deux ans un cheval ; tous les ans on vendra un bœuf, six agneaux, trois brebis et un cochon.